

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 14 ET 15 DECEMBRE 2015**Point 2 de l'ordre du jour****PLAN FINANCIER 2016 - 2020****Introduction**

En application de l'art. 86d de la loi sur les communes, nous vous présentons le plan financier 2016-2020 pour la ville de Bulle. Le plan est mis à jour régulièrement, mais au moins une fois par année.

Le plan financier n'est pas une copie conforme de ce que seront les futurs budgets. Il doit s'efforcer de trouver les limites entre lesquelles pourra s'exercer la marge de manœuvre de la commune. Il permet donc de dégager des tendances. C'est le mariage d'un programme de développement (liste de projets) et de ses conséquences financières avec l'évolution du ménage « traditionnel » de la collectivité. Le plan financier indique, à une date donnée et en fonction des informations connues à ce moment précis, l'évolution probable des finances d'une collectivité. C'est un outil d'aide à la décision. Il a donc pour but de garder un fil conducteur entre les enjeux publics et les finances communales.

Il a été tenu compte des mesures d'économies décidées par le Conseil communal pour les budgets 2015 et suivants.

Plusieurs éléments encore inconnus ou non maîtrisables peuvent influencer l'évolution de chaque catégorie de charges ou de produits. Parmi ceux-ci, il convient de relever d'une manière non exhaustive :

- L'évolution démographique ;
- La situation économique générale ;
- L'évolution des taux d'intérêts ;
- Les modifications légales au niveau fédéral et cantonal ;

Le plan financier est transmis à la Commission financière et au Conseil général. Il ne doit pas être approuvé par le Législatif.

Comptes 2012 – 2013 - 2014

Les comptes 2012 à 2014, imputations internes déduites, se présentaient comme suit :

<u>Groupe de natures</u>	<u>Comptes 2012</u>	<u>Comptes 2013</u>	<u>Comptes 2014</u>
30 Autorités et personnel	31'596'346	32'934'340	33'299'766
31 Biens, services et marchandises	14'836'789	15'476'733	14'694'696
32 Intérêts passifs	2'712'161	2'905'986	2'891'678
33 Amortissements	6'516'032	6'816'401	8'524'335
35 Particip. à des collectivités publiques	40'859'379	42'199'213	44'180'096
36 Subventions et aides accordées	6'239'751	5'784'333	5'661'639
38 Attributions aux fonds spéciaux/rés.	2'203'618	1'012'600	925'243
TOTAL DES CHARGES	104'964'076	107'129'606	110'177'453
40 Impôts	63'315'412	64'240'775	66'728'924
42 Revenus du patrimoine	3'110'865	3'036'585	3'092'991
43 Contributions, émoluments, taxes	21'860'545	22'457'221	24'085'581
44 Parts à des recettes sans affectation	1'691'443	1'721'038	1'283'867
45 Rembours. de collectivités publiques	12'369'812	12'183'466	12'669'015
46 Subventions acquises	1'784'270	1'786'882	1'596'277
48 Prél. sur fonds spéciaux/réserves	1'263'921	1'435'754	1'339'456
TOTAL DES RECETTES	105'396'268	106'861'721	110'796'111
RESULTAT (+ = bénéfice / - = déficit)	432'192	-267'885	618'658

Plan des investissements 2016 - 2020

Nous vous remettons, ci-après, le plan des investissements pour les années 2016 à 2020. Il s'agit d'un inventaire des investissements qu'il serait souhaitable de réaliser.

Une distinction a été faite entre les investissements déjà votés et ceux qui sont programmés. Les investissements relatifs à l'eau et à l'épuration ont été déduits du total, étant donné qu'ils doivent être autofinancés par les taxes selon le principe du pollueur-payeur.

Le total des investissements prévus à ce stade, pour la période 2016-2020, s'élève à Fr. 101'016'000.--. Il faut préciser que ce total inclut les investissements pour les immeubles du patrimoine financier, investissements qui sont financés par des locations ou des ventes futures.

Les conséquences de ces investissements seront une augmentation importante de l'endettement et des frais financiers (intérêts et amortissements).

PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS 2016 - 2020

Fonction	Désignation	2016		2017		2018		2019		2020		TOTAUX	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
020	Administration générale	200'000				100'000		650'000				950'000	0
090	Bâtiments administratifs					650'000		5'450'000		3'250'000		9'350'000	0
219	Autres tâches des écoles	100'000										100'000	0
292	Bâtiments scolaires	1'837'000		10'500'000		16'500'000		12'200'000		13'000'000	1'500'000	54'037'000	1'500'000
330	Parcs publics	250'000		1'700'000		1'000'000						2'950'000	0
341	Installations sportives (stades, tennis, baseball, etc.)	2'000'000		1'900'000		600'000				2'000'000		6'500'000	0
342	Piscine	200'000				750'000		750'000				1'700'000	0
343	Salle omnisports			250'000								250'000	0
350	Autres loisirs			200'000		1'800'000						2'000'000	0
570	Foyers communaux pour personnes âgées	235'000								1'000'000		1'235'000	0
620	Routes communales et génie civil	3'439'000	745'000	1'645'000	765'000	2'457'000	745'000	6'361'000	1'420'000	2'974'000	700'000	16'876'000	4'375'000
621	Places de stationnement			222'000	74'000							222'000	74'000
622	Centre d'entretien	310'000		350'000		350'000		350'000		350'000		1'710'000	0
627	Bâtiment édilitaire de Palud							500'000		4'500'000		5'000'000	0
651	Trafic communal			216'000	137'000							216'000	137'000
700	Approvisionnement en eau	2'100'000	375'000									2'100'000	375'000
710	Protection des eaux	1'755'000		260'000		1'370'000		3'339'000		1'419'000		8'143'000	0
723	Assainissement des décharges		385'000									0	385'000
750	Correction des eaux et endiguements	151'000	154'000									151'000	154'000
840	Industrie, artisanat et commerce	100'000		100'000		80'000						280'000	0
942	Immeubles du patrimoine financier	5'174'000		1'750'000		2'350'000		2'450'000		200'000		11'924'000	0
942	Désinvestissements (ventes)		325'000		1'885'000				2'800'000		2'800'000	0	7'810'000
		17'851'000	1'984'000	19'093'000	2'861'000	28'007'000	745'000	32'050'000	4'220'000	28'693'000	5'000'000	125'694'000	14'810'000
	Investissements nets		15'867'000		16'232'000		27'262'000		27'830'000		23'693'000		110'884'000
	sans investissements liés à l'eau/épuraton		12'387'000		15'972'000		25'892'000		24'491'000		22'274'000		101'016'000
	Investissements votés	11'732'000		2'867'000		1'001'000		1'658'000		250'000		17'508'000	
	<i>Investissements votés (sans eau/épuraton)</i>	8'252'000		2'607'000		1'001'000		1'658'000		250'000		13'768'000	
	Investissements programmés	4'460'000		15'250'000		26'261'000		28'972'000		26'243'000		101'186'000	
	<i>Investissements programmés (sans eau/épuraton)</i>	4'460'000		15'250'000		24'891'000		25'633'000		24'824'000		95'058'000	
	Désinvestissements		325'000		1'885'000		0		2'800'000		2'800'000		7'810'000

Critères retenus pour l'établissement du plan financier 2016-2020

Les données de base utilisées sont les comptes 2012, 2013, 2014 ainsi que le budget 2015. La planification 2016 correspond au budget qui vous est soumis.

Une analyse détaillée de l'évolution des charges et produits par nature a été réalisée. L'évolution des charges et produits a été effectuée sur la base de différents critères en notre possession.

CHARGES

Autorités et charges de personnel (30)

Un taux de progression moyen de 1,5 % des charges de personnel a été retenu, tenant compte des progressions dans l'échelle des salaires. Dans le cadre des mesures d'économies, le Conseil communal a décidé de ne pas indexer les salaires tant que l'indice des prix à la consommation n'aura pas atteint 106.5, l'échelle actuelle étant basée sur 104.2.

Pour les Foyers communaux, l'estimation de l'évolution des salaires est identique. Quant aux salaires du personnel soignant, ils sont couverts par les recettes et le subventionnement cantonal des soins spéciaux.

Biens, services et marchandises (31)

Une indexation des charges a été planifiée au taux moyen de 1 %, voire une stagnation pour certaines charges (fournitures de bureau, mobilier, machines et véhicules).

Intérêts passifs (32)

Les intérêts passifs ont été estimés en fonction de l'estimation de la marge d'autofinancement et du volume des investissements prévus. Le taux moyen a été calculé selon les anticipations des marchés financiers (taux Libor) et les taux fixes actuellement en vigueur sur nos contrats.

Amortissements (33)

Les amortissements sont indiqués sur le tableau de synthèse ci-après. Ils sont calculés sur les investissements en cours, les investissements déjà votés qui sont à réaliser, ainsi que sur les investissements programmés.

Participations à des collectivités publiques (35)

Ces participations (dépenses liées) ont été calculées selon les indications obtenues auprès de la Direction des finances du Canton et le Service des communes. L'évolution moyenne de ces dernières années a également été prise en considération.

La nouvelle loi scolaire a pour effet une diminution de la participation au traitement des enseignants des écoles primaires et enfantines, laquelle passe de 65% à 50% au 1^{er} janvier 2016. Quant à la part des

communes au traitement des enseignants des cycles d'orientation, elle augmente de 30% à 50%. La participation totale 2016 diminue d'env. Fr. 800'000.-- par rapport au budget 2015.

Les frais de fonctionnement et financiers du futur Cycle d'orientation à Riaz, qui sera en fonction dès la rentrée scolaire 2018, ont été intégrés, soit un total d'environ Fr. 4'000'000.-- par année.

Subventions et aides accordées (36)

Nous verserons un montant de Fr. 1'505'200.-- en 2016 (Fr. 1'319'100.-- en 2015) au titre de la péréquation des ressources. Cette contribution est calculée chaque année par le Service des communes, sur la base de l'IPF (indice du potentiel fiscal).

REVENUS

Impôts (40)

Une progression moyenne de tous les impôts a été estimée à 2,4 % pour 2016 par rapport au budget 2015.

Pour la suite, la progression moyenne est de 2,3 % par année.

Nous avons retenu une progression de 2,5 % dès 2016 de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

D'autre part, l'évolution démographique a été prise en considération.

Pour les impôts conjoncturels, nous avons reporté le montant du budget 2016 pour la planification.

Nous vous rendons attentifs au fait que nous ne connaissons pas encore les détails de la réforme d'imposition des entreprises (RIE III), réforme qui pourrait avoir des conséquences importantes sur notre structure financière.

Contributions, émoluments et taxes (43)

Un taux d'augmentation de 1 à 2 % a été retenu.

Subventions acquises (46)

Depuis 2011, la nouvelle péréquation financière a introduit un fonds des besoins alimenté par l'Etat, pour les communes, en fonction de différents critères (densité de la population, taux d'emploi, croissance démographique, nombre de personnes âgées de 80 ans et plus et nombre d'enfants en âge de scolarité obligatoire).

La commune de Bulle touchera un montant de Fr. 1'066'600.-- en 2016 (Fr. 1'000'500.-- en 2015).

Prélèvement sur financements spéciaux / réserves (48)

Le déficit de fonctionnement de l'approvisionnement en eau est activé au bilan. Ce dernier est dû aux nombreuses rénovations de conduites et aux investissements effectués sur les réservoirs et les nouveaux tronçons urbains.

Cette avance sur financement spécial sera amortie ces prochaines années, lorsque les investissements diminueront.

Plan financier

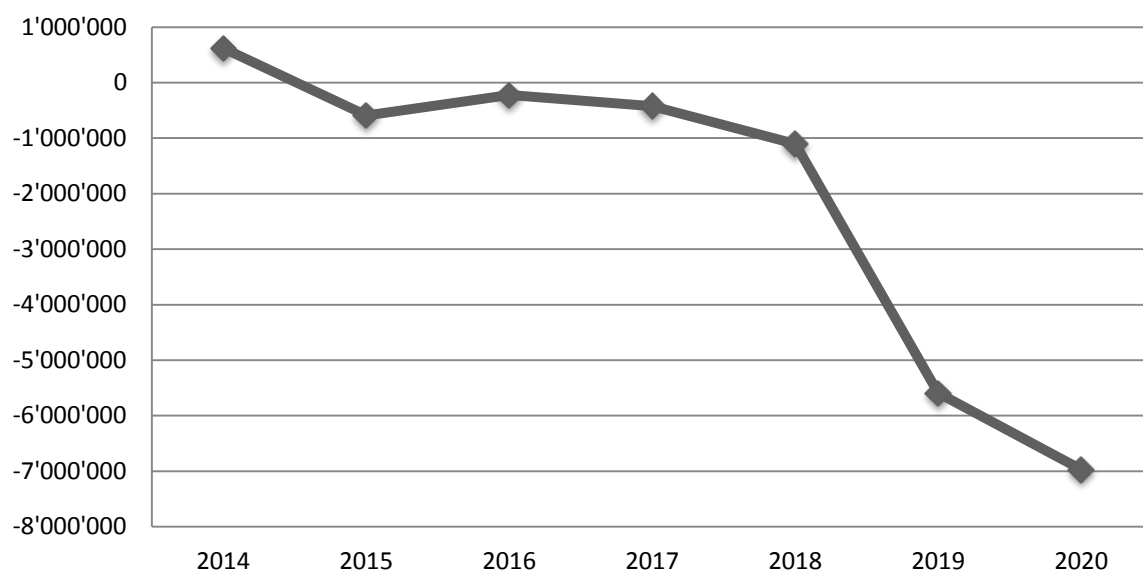
Nous vous indiquons, ci-après, l'évolution des charges par groupe de natures durant la période de planification 2016 – 2020 :

<u>Groupe de natures</u>	<u>B. 2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
30 Autorités et personnel	33'717'530	34'436'000	34'934'186	35'439'916	35'953'301	36'474'452
31 Biens, services et marchandises	16'901'050	17'946'400	18'130'450	18'317'085	18'506'343	18'698'268
32 Intérêts passifs	2'816'300	2'363'400	2'909'581	3'124'651	3'721'283	4'413'081
33 Amortissements	5'282'300	5'192'600	5'640'800	6'026'200	6'693'500	7'810'200
35 Particip. à des collect. publiques	45'488'900	46'385'000	47'345'400	48'902'700	53'640'800	54'765'500
36 Subventions et aides accordées	4'572'500	4'828'100	4'903'958	4'981'126	5'059'630	5'139'490
37 Subventions redistribuées	57'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
38 Attributions fonds spéciaux/rés.	2'545'000	2'545'000	2'545'000	2'545'000	2'545'000	2'545'000
TOTAL DES CHARGES	111'380'580	113'736'500	116'449'375	119'376'678	126'159'857	129'885'991
40 Impôts	65'774'000	67'383'501	68'949'251	70'554'214	72'199'384	73'885'776
42 Revenus du patrimoine	3'576'700	3'563'900	3'882'965	3'882'077	3'881'233	3'880'431
43 Contributions, émoluments, taxes	22'446'600	23'106'649	23'490'922	23'882'288	24'280'883	24'686'847
44 Parts recettes sans affectation	1'330'000	1'340'000	1'366'800	1'394'137	1'422'020	1'450'460
45 Remboursements de collect. publ.	12'280'500	12'402'201	12'597'715	12'796'353	12'998'165	13'203'202
46 Subventions acquises	1'816'300	1'950'799	1'972'931	1'995'505	2'018'531	2'042'018
47 Subventions à redistribuer	57'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
48 Prélèvements fonds spéciaux/rés.	3'438'600	3'726'500	3'726'500	3'726'500	3'726'500	3'726'500
TOTAL DES RECETTES	110'719'700	113'513'550	116'027'084	118'271'074	120'566'716	122'915'234
RESULTAT (FONCTIONNEMENT)	-660'880	-222'950	-422'291	-1'105'604	-5'593'141	-6'970'757

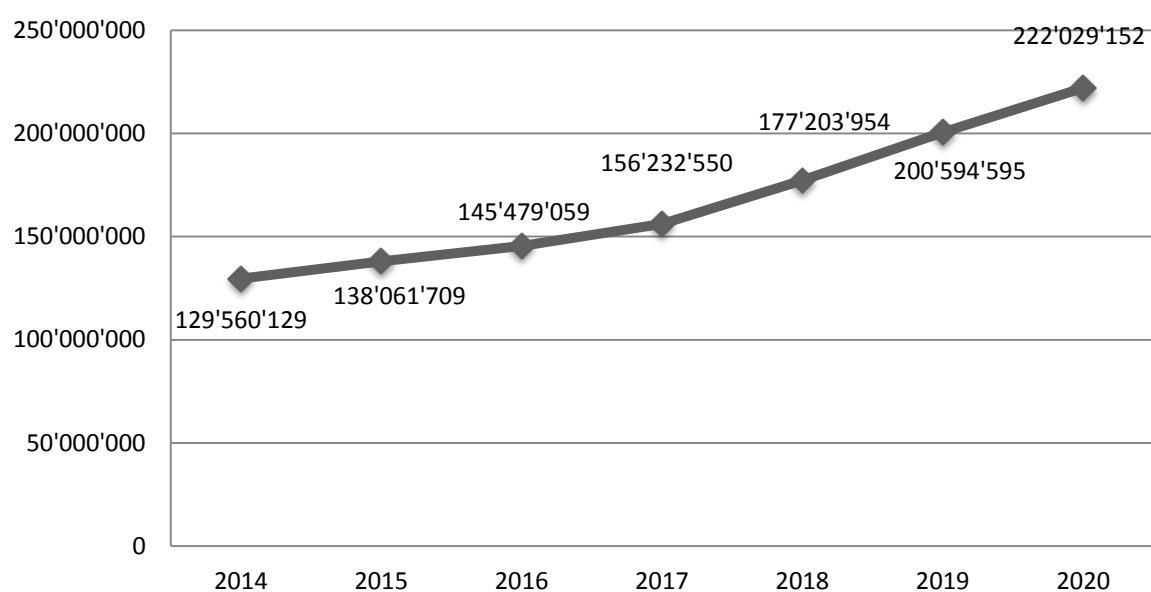
Après la prise en compte des éléments précités, nous pouvons vous présenter, ci-après, la synthèse de la planification financière 2016 – 2020 :

VILLE DE BULLE								
<u>PLAN FINANCIER 2016-2020</u>								
	Comptes	Budget	Planification	Planification	Planification	Planification	Planification	Planification
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAUX
Dépenses d'investissements	12'043'301	23'257'000	13'996'000	18'833'000	26'637'000	28'711'000	27'274'000	
Recettes d'investissements	5'399'035	10'062'000	1'609'000	2'861'000	745'000	4'220'000	5'000'000	
Dépenses d'investissements nettes	6'644'266	13'195'000	12'387'000	15'972'000	25'892'000	24'491'000	22'274'000	101'016'000
Charges de fonctionnement	98'761'440	103'281'980	106'180'500	107'898'994	110'225'827	115'745'074	117'662'710	
Intérêts passifs	2'891'678	2'816'300	2'363'400	2'909'581	3'124'651	3'721'283	4'413'081	
Amortissements en cours	8'524'335	5'282'300	5'192'600	5'192'600	5'192'600	5'119'400	5'029'400	
Nouveaux amortissements				448'200	833'600	1'574'100	2'780'800	
Charges de fonctionnement totales	110'177'453	111'380'580	113'736'500	116'449'375	119'376'678	126'159'857	129'885'991	
Revenus de fonctionnement	110'796'111	110'791'700	113'513'550	116'027'084	118'271'074	120'566'716	122'915'234	
Résultat	618'658	-588'880	-222'950	-422'291	-1'105'604	-5'593'141	-6'970'757	-14'314'743
Amortissements	8'524'335	5'282'300	5'192'600	5'640'800	6'026'200	6'693'500	7'810'200	
Marge d'autofinancement	9'142'993	4'693'420	4'969'650	5'218'509	4'920'596	1'100'359	839'443	17'048'557
Degré d'autofinancement	137.61%	35.57%	40.12%	32.67%	19.00%	4.49%	3.77%	
Modification endettement		8'501'580	7'417'350	10'753'491	20'971'404	23'390'641	21'434'557	
Endettement brut	129'560'129	138'061'709	145'479'059	156'232'550	177'203'954	200'594'595	222'029'152	

Résultat du compte de fonctionnement



Endettement brut



Conclusion

Ce nouveau plan financier présente une augmentation importante de l'endettement. Des choix devront être effectués dans la liste des investissements, notamment en raison de la croissance démographique qui engendrera, entre autres, des besoins scolaires importants.

Le déficit cumulé des années 2016 à 2020 se monte à 14,3 millions alors que le plan 2015-2019 prévoyait un déficit cumulé de 6,6 millions. Le programme de mesures d'économies décidé par le Conseil communal permet d'améliorer nettement le résultat du compte de fonctionnement et, par conséquent, la marge d'autofinancement pour les années 2015 à 2018. A ce stade, cette planification, si on la considère à 3 ans, est de loin la meilleure que nous ayons eu à présenter ces dernières années. En revanche, en partant de nos connaissances actuelles, les années 2019 et 2020 montrent une dégradation importante. Cette dégradation est due principalement aux incidences des investissements scolaires communaux et de l'entrée en fonction du nouveau CO de Riaz. Nous relevons cependant que les inconnues à cet horizon sont très grandes (RIE III, ...).

La présente planification permet une prise de conscience des contraintes financières et impose de fixer des priorités, lesquelles découlent des ressources disponibles et des moyens nécessaires pour engager la réalisation des tâches publiques.

Un contrôle budgétaire soutenu et l'adoption d'un cadre d'investissements strict permettront d'obtenir une augmentation maîtrisée de la dette.

D'autre part, notre commune doit être extrêmement attentive aux décisions cantonales pouvant la concerner. La nouvelle loi scolaire a pour effet une diminution importante de notre participation.

Vous le constatez, l'évolution des finances est également dépendante d'éléments extérieurs sur lesquels l'Exécutif n'a pas d'emprise directe.

Les données évoluent et c'est pourquoi le plan est revu chaque année.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire général

J.-M. Morand

Le Syndic

Y. Menoud